



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/337 ✓

S/21388

9 juillet 1990

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS ET
CHINOIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-cinquième session

Points 32 et 38 de la liste préliminaire*

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET

DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-cinquième année

Lettre datée du 9 juillet 1990, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour référence, la transcription d'une interview accordée le 28 juin 1990 à des journalistes de l'agence de presse Xinhua par un fonctionnaire supérieur du Département Asie du Ministère chinois des affaires étrangères au sujet des échanges de vues officiels entre la Chine et le Viet Nam (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 32 et 38 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) LI Daoyu

* A/45/50.

ANNEXE

Le 28 juin 1990, des journalistes de l'agence de presse Xinhua ont interviewé un fonctionnaire supérieur du Département Asie du Ministère chinois des affaires étrangères au sujet des échanges de vues officieux entre la Chine et le Viet Nam. Voici l'essentiel de cet entretien :

Question 1 : Quelle est votre appréciation sur les échanges de vues officieux entre la Chine et le Viet Nam qui ont eu lieu en juin?

Réponse : Au début de ce mois, le Vice-Ministre chinois des affaires étrangères, Xu Dunxin, s'est rendu à Hanoi sur l'invitation de l'Ambassadeur de Chine au Viet Nam et a eu avec le Vice-Ministre vietnamien des affaires étrangères, Trân Quang Co, un échange de vues officieux sur la question du Cambodge. Lorsque le Premier Vice-Ministre vietnamien des affaires étrangères, Dinh Nho Liem, s'était rendu à Beijing au début du mois de mai dernier, les deux parties étaient parvenues à une certaine concordance de vues. Toutefois, des divergences persistaient quant à l'autorité lors de la période de transition et à la question des troupes des quatre factions au Cambodge. La partie vietnamienne s'était déclarée prête à étudier les vues exprimées par la partie chinoise dès son retour au Viet Nam et à informer cette dernière des résultats de cette étude. Le Vice-Ministre des affaires étrangères Xu Dunxin s'est rendu à Hanoi essentiellement pour prendre connaissance des vues de la partie vietnamienne sur ces deux questions.

Malheureusement, aucun progrès n'a été réalisé lors de cette série d'entretiens et il n'a pas été possible de rapprocher les points de vue des deux parties.

Question 2 : Quelles sont les divergences de principe qui opposent la Chine et le Viet Nam sur ces deux questions?

Réponse : Premièrement, en ce qui concerne le Conseil national suprême (CNS) du Cambodge, la partie chinoise propose l'alternative suivante : a) le CNS sera le seul organe provisoire légitime du pouvoir suprême au Cambodge doté de pouvoirs législatifs et administratifs temporaires durant la période de transition. Il sera composé de représentants de toutes les factions en présence, en application du principe de non-exclusion et de non-domination de l'une quelconque de ces factions, et le Prince Sihanouk en sera le Président; b) le Conseil national suprême autorisera l'Organisation des Nations Unies à assurer l'administration du Cambodge durant la période de transition. La position du Viet Nam est la suivante : d'une part, il s'oppose à ce que le Cambodge soit administré par l'Organisation des Nations Unies, et d'autre part il s'élève contre un transfert à titre temporaire du pouvoir législatif et d'importants pouvoirs administratifs au CNS; il tient à ce que le pouvoir du régime de Phnom Penh demeure intact, et que le CNS voie son pouvoir et ses fonctions se limiter à "un rôle de coordination entre les deux gouvernements existants". Deuxièmement, concernant les troupes des quatre factions, la partie chinoise préconise, afin de maintenir la paix et prévenir une guerre civile, que les forces armées de toutes les factions présentes au Cambodge se rassemblent dans des lieux désignés par l'Organe international de contrôle et soient ensuite totalement démantelées ou considérablement réduites. Le Viet Nam

s'est opposé au désarmement complet des troupes ou à une réduction draconienne des forces armées, à leur cantonnement dans les endroits désignés par l'OIC, et plus encore à l'envoi de forces internationales de maintien de la paix au Cambodge par l'Organisation des Nations Unies.

Il ressort clairement de ce qui est exposé plus haut que le Viet Nam souhaite le maintien du régime de Phnom Penh et de ses forces armées pour sauvegarder la situation de fait accompli créée par l'invasion vietnamienne du Cambodge et continuer de contrôler le pays. Il va ainsi à l'encontre des aspirations du peuple cambodgien et des propositions de la communauté internationale, en particulier des pays de l'ANASE. C'est pour cela que les récents échanges de vues officieux entre la Chine et le Viet Nam n'ont débouché sur aucun résultat.

Question 3 : Le Viet Nam prétend que ces deux questions relèvent des affaires intérieures du Cambodge et qu'on ne peut en discuter sans s'y ingérer. Qu'en dites-vous?

Réponse : Le Viet Nam est le seul pays qui se soit ingéré dans les affaires intérieures du Cambodge. Il a envahi le pays et renversé son gouvernement légitime en y envoyant des forces considérables. Voilà bien une ingérence grossière dans les affaires intérieures du pays, et c'est pour éliminer les conséquences de l'intervention vietnamienne que l'ONU et la communauté internationale se sont efforcées ces 10 dernières années de trouver une solution juste et raisonnable à la question cambodgienne. Criant au voleur alors que c'était lui le voleur et essayant par là de conserver l'avantage tiré de l'agression contre le Cambodge, le Viet Nam a même accusé d'autres pays d'ingérence.

Question 4 : Les deux parties ont-elles discuté de la normalisation de leurs relations durant cet échange de vues officieux?

Réponse : La partie vietnamienne a exprimé l'espoir que les relations sino-vietnamiennes se normaliseraient très vite. C'est aussi ce que souhaite la Chine. La détérioration des relations entre la Chine et le Viet Nam est le résultat de l'agression vietnamienne contre le Cambodge. Il est impossible de tourner la page avant que ne soit réglée la question cambodgienne. Tout comme celui qui grimpe à l'arbre pour attraper du poisson, le Viet Nam tente obstinément d'un côté de maintenir la situation de fait accompli qu'est l'invasion du Cambodge tout en cherchant de l'autre à normaliser ses relations avec la Chine.
